

FORMATION CONTINUE

BILAN DE COMPÉTENCES RELATIONNELLES

Référence législative : Section 2 : Bilan de compétences (Articles R6313-4 à R6313-8)

Organisme de formation

Musicothérapie Expressions 45 - muse45.org

Représentée par Michel Jouany, son président 46 ter Rue Ste Catherine 45000 Orléans

Administrée par le **Dr. Isabelle Marié- Bailly**, sa directrice de formation Courriel : **mus.expressions@wanadoo.fr** Tél : **06 76 02 62 44**

Association 1901 agréée Ministère de la Jeunesse et Education Populaire N° **4595157JEP**Organisme de formation permanente **24450135645** près la Préfecture Région Centre **DATADOCK**Code APE-NAF: **913 E / 9499 Z**N° Siret: **399 993 690 000 29**

Public

Ce bilan de compétence est ouvert, sans prérequis, à toute personne désireuse d'interroger sa pratique et son orientation professionnelles dans le cadre du soin, de l'action socio-culturelle ou médico-sociale.

- Soignants, éducateurs, formateurs, animateurs, auxiliaires petite enfance, cadres...
- Tout professionnel en relation avec des personnes vulnérables, plus ou moins dépendantes, du fait de leur âge, handicap, maladie, ou ayant à gérer des équipes, animer des réunions,
- Quelque soient ses modalités d'exercice professionnel et son niveau d'études.

Formatrice

Dr Isabelle MARIÉ-BAILLY, Médecin phoniatre, attachée au service ORL du CHR d'Orléans, musicothérapeute, Directrice de formation de Musicothérapie Expressions 45 (MUS'E), Formatrice prévention santé



Médecin, musicienne et chanteuse, formée à la musicothérapie, à la technique vocale, à la direction de chœur et à diverses techniques psychocorporelles (Feldenkrais, Alexander, Somato-psycho-pédagogie) et sensibilisée à la relation en bientraitance, elle se spécialise en phoniatrie puis en thérapie manuelle appliquée à la phoniatrie, où elle se consacre à la prévention des troubles de la voix (dysphonies des professionnels de la voix et des chanteurs amateurs), à la rééducation des troubles de communication (enfants, adultes) et coordonne l'équipe pluridisciplinaire en acouphénologie d'Orléans.

<u>Objectifs</u>

Cette formation aide le stagiaire à :

- Valoriser son expérience et son profil pour certains postes, quelques soient son âge, statut ou niveau d'études,
- Réajuster ses choix personnels et son orientation professionnelle,
- Diversifier et adapter ses outils professionnels, plus spécifiquement dans le cadre de l'action socio culturelle ou médico-sociale, ou de l'entreprise,
- Renforcer ses compétences relationnelles, enrichir et superviser sa pratique,
- Interroger sa qualité d'écoute et sa communication verbale et non verbale en situation professionnelle.

Résultats attendus de la formation

A l'issue de la formation, la stagiaire aura :

1- fait le point de manière générale, sur :

- Son parcours professionnel et exploré les pistes envisagées ou à envisager
- Ses besoins, ses motivations, ses rôles au travail, ses talents
- Sa personnalité, ses ressources, ses savoirs, ses savoir-faire, ses savoir-être et sa valeur ajoutée
- Son projet professionnel par la rédaction de la synthèse et la mise en place d'un plan d'action.

2- de manière plus spécifique :

- Interrogé ses représentations de la relation de soin pris conscience de ses réactions en fonction de sa personnalité et de l'univers professionnel
- Identifié son identité vocale et son impact sur autrui
- Supervisé sa pratique et ses compétences relationnelles
- Interrogé la dimension interdisciplinaire de son projet professionnel

3 - validé:

- Ses atouts relationnels pour élaborer un projet professionnel réaliste et motivant, correspondant à ses objectifs, motivations et besoins d'épanouissement personnel et professionnel
- De nouvelles modalités de coopération professionnelle en interdisciplinarité
- L'impact du bilan de compétence en termes de changements de pratiques, d'améliorations et de résultats.

Contenu de la formation

Formation interactive individuelle ou collective de 32 heures, en 3 phases, chacune d'une durée variable, en présentiel ou à distance, en fonction des besoins et des modalités sanitaires COVID19.

UNE PHASE PRELIMINAIRE INDIVIDUALISEE (Module 1) nécessaire pour :

- Informer le stagiaire des conditions de déroulement du bilan et des méthodes et techniques mises en œuvre,
- Confirmer son engagement dans la démarche,
- Analyser la nature de ses besoins.

UNE PHASE D'INVESTIGATION (Modules 2 et 3) permet de :

- Evaluer les connaissances générales du stagiaire,
- Identifier ses compétences relationnelles, ses aptitudes professionnelles et personnelles
- Déterminer ses possibilités d'évolution et de mise en œuvre dans un projet professionnel structuré et adapté à ses besoins

BILAN PERSONNEL (Module 2) permettant d'analyser :

- Ses connaissances et appétences personnelles :
 - Quiz : connaissances des outils de facilitation de la communication et de relation de soin
 - Questionnaire musical et vocal
 - Compétences audio-phonatoires.
- Ses aptitudes et compétences professionnelles relationnelles :
 - Différentes fonctions exercées
 - Publics auprès desquels il a travaillé
 - Connaissances et expériences acquises à leur contact
 - Qualités relationnelles et problématiques rencontrées.

- Ses motivations, ses besoins en termes de :
 - Responsabilité, liberté, sécurité, contrôle, cadre, rigueur, créativité
 - Moyens à mettre en œuvre
 - Place de l'écoute, de la voix et des médiations sonores.
- Ses priorités professionnelles, ses propres objectifs et ceux spécifiques à la population cible, à l'institution ou la structure :
 - Fonctions, statuts, modalité d'exercices
 - Publics concernés
 - Qualités relationnelles requises.

PROJET PROFESSIONNEL (Module 3) déterminant ses possibilités d'évolution professionnelle

Lors de sessions individuelles ou collectives interactives, le stagiaire est invité à interroger :

- Sa communication verbale et non verbale :
 - Connaissances des outils de facilitation de la communication et de la relation de soin
- Ses compétences relationnelles :
 - Capacités créatives et d'adaptation à votre environnement professionnel
 - Écoute empathique et communication positive en vue de la gestion des conflits
- Sa réflexion pour la mise en œuvre des nouveaux acquis dans le cadre professionnel :
 - Conception de nouveaux processus pour établir un climat psychique favorable
 - Grille d'analyse d'impact de la formation, en termes de changements de pratiques, d'améliorations et de résultats.
 - Plan d'action programmatique éventuel

UNE PHASE DE CONCLUSION (Module 4) au travers d'entretiens personnalisés pour :

- Analyser les résultats de la phase d'investigation (nouveaux savoir-être et savoir-faire)
- Recenser les facteurs susceptibles de favoriser, ou non, la réalisation du projet du bénéficiaire
- Ajuster son projet professionnel et prévoir suivi et évaluation de l'action
- Évaluer la formation

Cette phase se termine par la présentation au bénéficiaire des résultats détaillés et d'un document de synthèse. Les résultats du bilan sont la seule propriété du bénéficiaire. Ils ne peuvent être communiqués à un tiers qu'avec son accord.

Modalités pédagogiques

- 12 heures d'entretiens individualisés pouvant également se réaliser en visioconférence :
 - Phase préliminaire : 4 heures
 Phase d'investigation : 4 heures
 Phase de conclusion : 4 heures
- 20 heures de formation en situation collective :
 - o 4 sessions de 3 heures du stage Voix-Corps-Communication : 12 heures
 - o 8 heures d'immersion professionnelle en ateliers collectifs à médiations sonores
- Documents fournis ou échangés par courriel, ou sur la plateforme, en amont ou en aval des sessions
 - o Questionnaires individuels (musical et vocal), Quiz
 - o Enregistrements audio et vidéo...